



Ville de Bruxelles : 13 taxes par jour en 2017 en matière de propreté publique

Bruxelles, le 12 mars 2018 – Chaque jour, alors que le Service Propreté entretient la voirie, certains continuent de salir la Ville. Au fil des années les moyens pour lutter contre cette situation se sont multipliés. 2017 n'a pas fait exception et l'Échevine de la Propreté publique, Karine Lalieux, a décidé une fois encore d'augmenter l'arsenal à disposition du Service Propreté publique pour verbaliser ceux qui salissent la Ville.

Dans un premier temps, le montant des taxes a été sensiblement augmenté. Les sacs poubelles sortis en dehors des heures sont désormais taxés à hauteur de 100€ contre 50€ auparavant. Les sacs poubelles non conformes (sacs noirs, sacs réutilisables...) et donc non collectés par l'Agence régionale Bruxelles-Propreté sont quant à eux verbalisés 150€. Le montant pour les déjections canines a aussi doublé passant de 50€ à 100€.

Ces montants se veulent dissuasifs et pour chaque incivilité, l'Échevine s'est assurée qu'une solution soit offerte aux citoyens. « Les sacs poubelles sont collectés deux fois par semaine, la ville dispose de plus de 4000 corbeilles publiques, des collectes d'encombrants sont organisées trois fois par an, un vaste réseau de canisites est déployé sur le territoire communal. Tous les moyens sont mis en œuvre pour respecter la propreté de notre ville » précise Karine Lalieux.

Pour appliquer cette nouvelle tarification, la ville de Bruxelles a augmenté son contingent d'agents verbalisateurs. Aujourd'hui, ce sont quelque 60 agents contre 35 auparavant qui, en plus de leur mission quotidienne, ont la possibilité d'établir des taxes. Courant 2017, six agents ont été engagés avec pour seule mission la verbalisation des personnes inciviques et en particulier la répression des dépôts clandestins. « En seulement trois mois, on constate un accroissement de 7% de contrevenants verbalisés grâce au travail de ces nouveaux agents » ajoute l'Échevine.

Sur l'année 2017, ce sont près de 5.000 taxes qui ont été dressées soit près de 13 taxes par jour. « Les sacs poubelles sortis en dehors des heures (2.996) et les dépôts clandestins (973) représentent les incivilités les plus souvent verbalisées et sont celles dont l'impact est le plus grand sur la qualité de vie des Bruxellois » détaille Karine Lalieux.

Détail qui a son importance pour ceux qui seraient sourds au dispositif mis sur pied : « La Ville de Bruxelles met un point d'honneur à poursuivre chaque contrevenant. Des moyens de recours existent, une erreur est toujours possible. Mais à moyen terme, toutes les taxes sont payées » conclut Karine Lalieux.

Contact presse : Mael Le Coq – mael.lecoq@brucity.be

02/279-48-54

